

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	36	37

Date de la convocation
3 février 2026

Numéro de la délibération
26-04

Objet de la Délibération

Amortissement des
immobilisations

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
PAYS LOIRE BEAUCE
(RUE DU GENERAL LUCAS – 45130 SAINT AY)

L'an deux-mille-vingt-six, le dix-sept février à dix-huit heures, le Comité Syndical, dûment convoqué le trois février deux-mille-vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle François Villon de Saint-Ay, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER.

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE**

Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournaisis), Annick BUISSON (Gidy), Eric DAVID (Sougy), Hélène PEROT DARVOY (suppléante de Marie-Paule DUMINIL - Cercottes), Sylvain HODEAU (St-Péravy-la-Colombe), Dominique LORCET (Chevilly), Mathieu MARTEAU (Trinay), Dimitri MICHAUD (Gidy), Denis PELE (St-Péravy-la-Colombe), Denis REIG (Bucy-St-Liphard), Martial SAVOURE-LEJEUNE (Cercottes), Patrice VOISIN (Patay).

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**

Bernadette BESNARD (Le Bardon), Odile BRET (Beauce-la-Romaine), Aurore CARO (Meung/Loire), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-St-André), Jean-Paul ANTOINE (suppléant d'Edith CHARDON - Tavers), Gérard CORGNAC (Cléry-St-André), Jean-Marie CORNIERE (Dry), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Jean Pierre DURAND (Chaingy), Bernard ESPUGNA (Beauce-la-Romaine), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Sandrine PAIN (suppléante de Philippe FERREIRA – Rozières-en-Beauce), Pascal FOULON (St-Ay), Yves FROISSART (Beaugency), Philippe GACONNET (Cravant), Jean-Paul ROUSSARIE (suppléant de Michelle GAY – Huisseau/Mauves), Romuald GENTY (Mézières-lez-Cléry), Marie-Christine MALET (suppléante de Bertrand HAUCHECORNE – Mareau-aux-Prés), David CAMUS (suppléant d'Elisabeth MANCHEC - Coulmiers), Arnold NEUHAUS (Villermain), Yohan CHESNEAU (suppléant de Solange VALLÉE – Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Epieds-en-Beauce).

A donné pouvoir :

Thierry BRACQUEMOND (Huêtre) à Dominique LORCET (Chevilly).

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Patricia CHEVALIER (Tournaisis).

Les délégués suppléants de la CCTVL : Jean-Yves GUINARD (Meung/Loire), Alain CHAMPENOIS (Cléry-St-André),

Ainsi que : Karin FISCHER (Conseillère régionale référente), Yves FAUCHEUX (Epieds-en-Beauce), Hervé LEFEVRE (Rozières-en-Beauce) et Frédéric GOND (Tavers).

Vu le code de général des collectivités territoriales (CGCT),

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident

- **De fixer la durée d'amortissement ainsi :**

- Documents d'urbanisme et frais annexes : 10 ans
- Logiciel de comptabilité (cession des droits d'utilisation) : 2 ans
- Informatique : 5 ans
- Petit équipement informatique : 3 ans

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le

ID : 045-200075869-20260217-2604-DE



- D'autoriser le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	36	37

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié conforme au Registre des délibérations,



Frédéric GUILLERIER
Président du
PETR Pays Loire Beauce

Michel FAUGOUIN
Secrétaire de séance

Date de la convocation
3 février 2026

Numéro de la délibération
26-04

Objet de la Délibération

Amortissement des
immobilisations

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le



ID : 045-200075869-20260217-2604-DE